

Offrir un animal: nos 5 conseils

CADEAU Il vaut mieux bien réfléchir avant de placer une bête sous le sapin de Noël. Explications.

FABIENNE MORAND
info@lacote.ch

Chien, chat ou lapin figurent parfois sur la liste pour le père Noël. Un cadeau qui n'est pas toujours un bon choix. Explications en cinq points d'Alain Zwygart, administrateur à la Société protectrice des animaux (SPA) et fondateur de la Chatterie du Point du Jour, à Essertines-sur-Rolle, une pension pour chats gérée par son épouse.

CHOISIR EN FAMILLE

Offrir un animal à son enfant est un choix qui s'effectue en famille. «Il faut que tout le monde soit d'accord. S'il y a des réticences de certains, c'est sûr qu'il y aura des désaccords après», souligne par expérience Alain Zwygart. Un animal dans une famille peut amener beaucoup, mais c'est celui de la famille et non de l'enfant. Les parents décident et managent tout en y associant les enfants. «Chaque mois de janvier, ce spécialiste constate l'arrivée de beaucoup d'animaux, particulièrement des rongeurs, dans les refuges, signe que le cadeau n'était pas le bon. «Si quelqu'un souhaite néanmoins faire plaisir, le meilleur moyen est d'offrir de l'argent pour l'achat ou de proposer d'accompagner la personne, car c'est au futur propriétaire de choisir l'animal», ajoute-t-il.

S'INFORMER

Avant d'acheter un quelconque compagnon à poils, à écailles ou à plumes, l'administrateur de la SPA insiste sur l'importance de s'informer. Que ce soit sur les obligations, notamment légales ou sanitaires, du futur détenteur,

mais aussi sur ce qu'implique la détention d'une bête. «Les gens qui veulent un animal de compagnie peuvent se renseigner à la Société vaudoise de protection des animaux. Leur répondre est l'une de nos missions», dit-il.

De plus, la nouvelle loi sur la protection des animaux et l'ordonnance d'application, datant de 2008, «est devenue très restrictive». Par exemple, l'espace pour un enclos sans surface élevée pour un lapin de 2,3 à 3,5 kg est de minimum 4800 cm² (1 m sur 48 cm par exemple) et la hauteur doit être d'au moins 50 cm. «Le problème, c'est que les cages vendues dans une animalerie sont rarement conformes», souligne Alain Zwygart. Pour deux hamsters dans un enclos ventilé, la surface au sol est de minimum 800 cm² (20 cm par 40 cm) pour 18 cm de haut. A savoir que les rongeurs, tout comme les équidés, font partie des bêtes qu'il est interdit de posséder à l'unité, ils doivent être au moins deux.

Concernant les oiseaux, finie la cage accrochée au volet, c'est interdit. «Ils doivent être en volière et cela demande de très gros volumes», relève Alain Zwygart. Quant aux furets qui étaient très à la mode un temps, ils sont soumis à autorisation, délivrée par le vétérinaire cantonal après inspection afin de vérifier si les mètres cubes pour le détenir sont conformes.

Les calibres pour chaque bestiole se trouvent dans les annexes sur l'ordonnance pour la protection des animaux disponible sur le site de la Confédération. «Par contre, les dimensions pour un chien, par exemple, sont plutôt destinées aux chenils. On préfère un chien dans un studio avec un propriétaire qui le promène beaucoup tous les jours qu'un canidé sur un



Alain Zwygart avec un chat actuellement en pension chez lui. S. HARO

grand domaine qui passe sa journée dans un petit enclos», relève l'habitant d'Essertines-sur-Rolle. Et pour rappel, chaque détenteur de chien doit payer un impôt cantonal et communal pour son canidé.

SE FORMER

Savoir dresser, gérer, nourrir et reconnaître un problème s'apprend. «Les cours pour les chiens ne sont plus obligatoires mais restent vivement conseillés», pré-

cise-t-il. Pour ceux qui rêvent d'avoir un poney à la maison, sachez qu'il faut au minimum deux équidés et que «les détenteurs de chevaux doivent se former et prouver qu'ils ont les connaissances nécessaires pour s'en occuper correctement», stipule la page Agroscope du site de la Confédération. Relevons encore que, pour certains reptiles, des formations sont obligatoires. Le mieux est de s'adresser aux spécialistes.

PENSER AUX CONSÉQUENCES

Plutôt chien, chat ou tortue? «Les chats et chiens restent les animaux les plus adaptés pour une famille, ceux avec qui on partagera davantage de sentiments», résume Alain Zwygart. Un chat est indépendant et assez économique. Le chien est plus exigeant car il faut aller le promener au minimum deux heures par jour et il faudra l'éduquer pour pouvoir le mener en société.

Le lapin, ça sent vite mauvais si la cage n'est pas nettoyée très régulièrement et, tout comme le cochon d'Inde, c'est un animal qui préfère se terrer, qui a vite peur. Bien qu'il y ait toujours des exceptions, ce n'est pas aussi affectueux que ce que beaucoup s'imaginent. Les oiseaux et les reptiles, Alain Zwygart les déconseille car ils apportent peu sur le plan affectif. Ils doivent être laissés aux passionnés qui ont acquis des connaissances. Quant aux tortues, trop de gens s'en séparent car elles grandissent, ce n'est pas câlin et ça vit très longtemps. Si la tortue est l'animal de vos rêves, il existe un centre de récupération à Chavornay qui les place et les reprend si nécessaire.

NE PAS RAMENER DE L'ÉTRANGER

Et finalement, même si le regard du chien errant qu'on a vu en vacances nous fait mal au cœur, mieux vaut soutenir une SPA locale que de le ramener. Car sur sol suisse, tous les animaux doivent arriver avec un carnet de vaccins en ordre. L'animal sera ensuite placé 100 à 180 jours en quarantaine, ce qui génère de gros frais. Et dans la réalité, ces animaux répondent rarement aux lois suisses et doivent trop souvent être euthanasiés. ◉